



## CONDITIONS GÉNÉRALES

### HP DesignJet la plus ancienne (« Promotion »)

En participant à la Promotion, les Participants acceptent être liés par les présentes conditions générales. Toute information ou instruction publiée par la Société organisatrice concernant la Promotion sur [www.hp.com/afr/oldestdesignjet](http://www.hp.com/afr/oldestdesignjet) fait partie intégrante des présentes conditions générales (« Conditions générales »).

#### A. Société organisatrice

1. HP Europe B.V. Amsterdam, Meyrin Branch with address at Route du Nant d'Avril, 150 CH-1217 Meyrin 2, Geneva, Switzerland (« Société organisatrice » ou « HP »).

#### B. Description de la Promotion

1. Dans le cadre de cette promotion, HP récompense les clients commerciaux utilisateurs finaux possédant la plus ancienne HP DesignJet fonctionnelle (le « Produit Éligible HP ») participant en Algérie, Maroc, Tunisie, Égypte, Jordanie, Liban, Bahreïn, Koweït, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Émirats arabes unis, avec un nouveau HP DesignJet T830 36" MFP (la « Récompense »). A la fin de la période promotionnelle, HP répondra aux entreprises avec la plus ancienne HP DesignJet afin de leur demander une preuve de la fonctionnalité de l'imprimante sous forme d'une vidéo montrant la HP DesignJet en action lors de l'impression.
2. La Promotion est valable pendant la Période de la Promotion du 01/09/2022 au 31/01/2023, sous réserve du respect des Conditions générales mentionnées dans la présente.

#### C. Éligibilité

1. La société (secteur privé d'entreprise) émettrice de la Demande dans le cadre de la présente Promotion est désignée ci-après comme le « Participant ».  
Cette promotion ne s'applique pas aux entreprises du secteur public/gouvernemental.
2. Pour être éligible à une participation à la Promotion, le Participant doit répondre aux exigences d'éligibilité suivantes (« Exigences d'éligibilité »)
  - a. Être clients commerciaux utilisateurs finaux (c'est-à-dire les clients qui achètent des produits pour leur propre usage) ;
  - b. Disposer de toutes les informations nécessaires pour soumettre la demande dans la section Enregistrement des demandes ;
  - c. Avoir accès à Internet pour pouvoir soumettre la demande;
  - d. Répondre à toute Exigence de promotion spécifique supplémentaire, définie dans les présentes Conditions générales, pour être éligibles à la récompense dans le cadre de cette Promotion.
3. La présente Promotion n'est pas ouverte aux employés de HP, à leurs agents, grossistes, revendeurs, aux personnels de vente au détail, aux détaillants, aux distributeurs partenaires ou toute personne en lien avec la présente Promotion.

#### D. Demande



1. Les demandes doivent être envoyées par les clients commerciaux utilisateur finaux uniquement (c'est-à-dire les clients qui achètent des produits pour leur propre usage), et ne doivent pas être envoyées par le biais d'agents, de détaillants, de revendeurs, de tiers ou bien en vrac.
2. L'inscription à la promotion doit être effectuée en ligne et pendant la période de promotion. À la fin de la période promotionnelle, HP détermine l'âge des imprimantes participantes sur la base du numéro de série. Si plusieurs imprimeurs ont la même date de production, le premier inscrit remportera le prix. HP répondra au client avec la HP DesignJet la plus ancienne pour lui demander une preuve de la fonctionnalité de l'imprimante sous la forme d'une vidéo montrant la HP DesignJet en action lors de l'impression. La preuve doit être envoyée dans les 14 jours calendaires. Pour éviter toute ambiguïté, la date de l'e-mail demandant la preuve compte comme le jour 1. Si le participant ne fournit pas de preuve dans ce délai, la preuve sera demandée à la plus ancienne HP DesignJet suivante.

#### E. Enregistrement des demandes

1. Les Participants doivent remplir et envoyer les informations obligatoires sur le formulaire de demande en ligne pendant la Période Promotionnelle, à savoir :
  - a. Numéro de produit et numéro de série de Produit Éligible HP ;
  - b. Données de la société (nom, adresse, e-mail).
2. La preuve de fonctionnalité (c'est-à-dire la vidéo montrant l'imprimante en action) doit clairement montrer le modèle du produit qualifiant HP et l'impression en action.
3. Pour afficher le statut de la demande, veuillez utiliser l'adresse URL disponible avec l'e-mail de validation de la demande. Pour toute question concernant la Promotion ou le statut de votre demande, veuillez contacter par e-mail : [hprewards@hp.com](mailto:hprewards@hp.com)
4. Les participants qui ont fourni un formulaire de demande incomplet en seront informés par e-mail, et ils pourront fournir les éléments requis dans les sept jours calendaires. Si le Participant ne parvient toujours pas à se conformer aux Conditions générales, la demande sera rejetée. HP ne sera pas responsable pour tout retard de réponse en dehors du temps imparti de sept jours.
5. La Société organisatrice est autorisée, le cas échéant, à mettre en œuvre toutes les actions raisonnables afin de se protéger contre les Demandes frauduleuses ou invalides, sans s'y limiter, et à générer ou exiger une vérification supplémentaire concernant la preuve d'achat/de possession (par ex. Photo de l'étiquette du numéro de série, codes-barres, ainsi que l'identité, l'âge, et d'autres détails pertinents sur un Participant). Ce processus peut impliquer le partage d'informations de la Société organisatrice avec des tiers.
6. La Société organisatrice se réserve le droit de disqualifier les Demandes incomplètes, falsifiées de manière frauduleuse ou non éligibles, qui ne sont pas conformes aux présentes Conditions générales.
7. Si le Participant ne parvient pas à se conformer aux présentes Conditions générales, la demande sera rejetée.

#### F. Récompense

1. Le participant ayant le HP DesignJet fonctionnel le plus ancien recevra un nouveau HP DesignJet T830 36".
2. HP s'efforce d'organiser l'envoi de la récompense au participant gagnant dans les 45 jours calendaires suivant la réception de la demande complétée et de la validation finale (c'est-à-dire la vidéo de preuve de fonctionnalité) ou dès que possible par la suite. HP ne sera pas responsable si les réclamations sont traitées en dehors de ce délai. I



3. Les Participants seront seuls responsables des éventuelles taxes et de toutes les taxes applicables, imposées par la législation fiscale locale et de tous les autres coûts et dépenses correspondants, qui ne sont pas mentionnés dans les Conditions générales.
4. L'envoi de la récompense sera effectué uniquement après la validation de HP attestant que le Participant a parfaitement répondu aux présentes Conditions générales et aux instructions correspondantes.

#### G. Données personnelles

1. Les Participants soumettent uniquement les données personnelles qui sont nécessaires au programme. En soumettant leurs données personnelles, les Participants donnent leur consentement au traitement des données dans le cadre de la Promotion.
2. HP et ses représentants ne traiteront les données personnelles que pour l'administration de la promotion, conformément aux lois locales. Les données seront supprimées à l'expiration des obligations légales relatives à la conservation.
3. Uniquement avec votre consentement explicite, HP peut vous contacter par e-mail pour vous informer sur des produits, des services et/ou une assistance. Ces informations peuvent avoir trait aux nouveaux produits ou aux offres spéciales. Il peut même s'agir d'une invitation à participer à une étude de marché.
4. HP reconnaît que la vie privée est un droit humain fondamental et reconnaît également l'importance de la protection des données, de la sécurité et de la vie privée de nos clients et partenaires dans le monde entier.
5. Pour en savoir plus sur les pratiques et les politiques de confidentialité de HP, veuillez consulter notre Avis sur les droits en matière de données et notre Déclaration de confidentialité sur le site <https://www8.hp.com/us/en/privacy/ww-privacy.html>.

#### H. Généralités

1. La récompense ne sera pas accordé à un Participant qui : a) ne s'est pas inscrit pendant la Période de Promotion ; et/ou b) n'a pas renseigné correctement le formulaire de demande ; et/ou c) n'a pas fourni de preuve de fonctionnalité ; et/ou d) n'est pas parvenu de quelque manière que ce soit à se conformer aux présentes Conditions générales, telles que déterminées à la seule discrétion de HP.
2. HP se réserve le droit d'examiner toutes les demandes de Cashback afin de s'assurer que les Conditions générales de la Promotion ont été respectées et de demander des informations supplémentaires concernant les demandes et les documents associés. Les participants qui auront abusé du programme seront exclus. HP se réserve le droit de poursuite judiciaire.
3. En cas de demandes fausses, erronées ou d'expéditions erronées envoyés par le participant ou effectués par HP, alors soumis à l'envoi par HP d'un préavis écrit de moins de jours, le participant retournera les expéditions de récompenses fausses ou erronées et le participant devra dégager HP de toute responsabilité et d'indemniser HP contre toute responsabilité, demande et obligations fiscales éventuelles dans ces circonstances.
4. Toute la documentation envoyée dans le cadre de cette Promotion devient la propriété de HP et ne sera pas retournée. L'envoi d'une documentation fausse, incorrecte, trompeuse ou frauduleuse peut se traduire par la disqualification de cette Promotion et des futures promotions HP et peuvent entraîner des poursuites à l'encontre de son auteur.
5. Le Participant accepte de dégager HP de toute responsabilité, de réclamations, de dommages-intérêts et d'obligations



fiscales qui pourraient apparaître dans ces circonstances.

6. Dans la mesure autorisée par la loi applicable, la Société organisatrice ne sera pas responsable de ce qui suit : (a) l'impossibilité de recevoir les demandes envoyées en raison de défaillances de transmission ou d'autres conditions hors de son contrôle raisonnable ; (b) des demandes ou des transmissions tardives, perdues, mal acheminées ou endommagées ; (c) des dysfonctionnements ou des pannes liées à des ordinateurs ou des communications ; (d) des interruptions, des pertes ou des dommages dus à des événements hors du contrôle de la Société organisatrice ; (e) les défaillances techniques, matérielles, logicielles, les pannes de serveur, de site Web, ou toute autre défaillance ou dommage de tout nature dans la mesure où ils empêchent le Participant ou le gênent pour participer à la Promotion ; (f) toute erreur d'impression ou de typographie dans tous les supports associés à la Promotion ; ou (g) toute perte, tout dommage ou toute blessure de quelque nature que ce soit causé(e) aux Participants en vertu de la présente Promotion. Toutefois, aucun élément des présentes Conditions générales ne doit entraîner une exclusion ou une restriction de la responsabilité de HP en cas de décès ou de blessure des Participants, dont il a été prouvé qu'ils étaient imputables à la négligence de HP.
7. La Société organisatrice ne sera pas responsable de toute interruption de la Promotion, que ce soit en raison d'un cas de force majeure ou d'autres facteurs hors du contrôle de la Société organisatrice.
8. HP se réserve le droit de modifier les Conditions générales à tout moment et sans préavis.
9. HP peut annuler la présente Promotion ou la retirer à tout moment sans préavis.
10. Les décisions de HP concernant tous les aspects de la présente Promotion seront définitives et exécutoires.
11. La présente Promotion est soumise aux lois du pays de la Société organisatrice. En cas de litige, les tribunaux du site de la Société organisatrice seront compétents.